

---

Renvoi au comité d'instruction publique de l'"Hommage à la Raison"  
du citoyen Terme, cultivateur, ouvrage de sa composition, lors de la  
séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité d'instruction publique de l'"Hommage à la Raison" du citoyen Terme, cultivateur, ouvrage de sa composition, lors de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 158-159;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34510\\_t1\\_0158\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34510_t1_0158_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Noms des donateurs	Chemises	Bas	Boucles en arg'	Assignats	Argent	Cuivre	Fer	Plomb
V <sup>re</sup> Debien .....				21. 10 s.				
C <sup>re</sup> Legros .....				11. 10 s.				
P. Lambert .....				11. 5 s.				
H. Malot .....				10 s.				
Cl. Pierre .....				10 s.				
L. Rougé .....				101.				
V <sup>re</sup> Gossard .....				31.				
C <sup>re</sup> Godchal .....				11. 10 s.				
Dequesne .....				11. 10 s.				
Manuel Lefebvre ..				11. 5 s.				
C <sup>re</sup> Lemaire .....				15 s.				
V <sup>re</sup> Tirionnet .....				10 s.				
Moraux .....				21. 10 s.				
Jos. Tiriaux .....				10 s.				
V <sup>re</sup> Matot .....				11. 5 s.				
Jos. Lemaire .....				11. 5 s.				
Fr. Determe .....				5 l.				
TOTAUX .....	23	1	6 paires 8 onc. 1 gros	279 l. 10 s.		2 pièces	300	190

17 aubes et surplis, 11 nappes, 9 aumusses, 2 essuie-mains, 3 surplis d'enfants, 1 encensoir. Tous ces effets donnés ainsi que les effets provenant des églises ont été envoyés à Rocroy le 14 nivôse, ainsi qu'une cloche d'une chapelle qui avoit été oubliée, car elle auroit comme celles de la paroisse été envoyée dans les premiers jours de septembre (vieux style), avec celles de ladite paroisse à Rocroy. Le commissaire révolutionnaire a pris à sa poche la boîte aux huiles superstitieuses et en a donné son reçu.

Le 4 frimaire nous avons dépouillé notre dite église de ses argenteries et le citoyen Piquet, commandant temporaire à Couvin et chargé de pouvoir du citoyen de Lécole, maire de Givet,

nous a ordonné le 5 du dit de transporter, ainsi que la cuivrie, le tout à Givet. Le tout consiste des pièces suivantes que nous n'avons pas eu le temps de peser, savoir :

*Argenterie* : 5 couronnes, 1 sceptre, 3 balles, 4 cœurs, 1 pomme avec croix, 1 remontrance, 3 ciboires, 4 calices, 1 cœur moitié cuivre moitié argent, 4 patènes, 4 petites cuillers, 1 croix d'or avec un petit bouton, 14 onces galon. Total des effets : 38.

*Cuivrie* : 27 chandeliers y compris un triangulaire, 2 chaudrons, 2 flambeaux, 2 Christs, 2 lampes, 1 couvert, 1 fontaine, 1 réchaud, 1 devant d'autel, 1 petit bénitier.

#### 44

Le président donne lecture d'une lettre du citoyen Vardon, député par le département du Calvados à la Convention nationale, pour demander un congé de quinze jours nécessaire au rétablissement de sa santé (1).

Ce congé est accordé.

[Paris, 13 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Il y a 29 mois que je suis à Paris, sans avoir sorti hors des murs de cette cité. J'ai essayé deux maladies très graves dans le courant de cette année. Je ne puis rétablir ma santé, le médecin me conseille de prendre pendant quelques jours l'air natal.

Je te prie, Citoyen président, de demander pour moi à la Convention nationale un congé de 15 jours. S. et F. »

VARDON.

(1) P.V., XXX, 293. Décret n° 7827. Minute du p.-v. (C 290, pl. 904, p. 7).

(2) C 291, pl. 929, p. 10.

#### 45

Sur la motion [de CLAUZEL], la Convention nationale renvoie à son comité des décrets, pour lui en faire un rapport, la question de savoir, s'il convient d'insérer dans le feuillet, les décrets qui n'ont pas été relus et dont la rédaction n'est pas encore approuvée (1).

#### 46

Le citoyen Terme, cultivateur (2), présente à la Convention nationale un ouvrage de sa composition, ayant pour titre, hommage à la raison. Mention honorable, de l'offrande, insertion au

(1) P.V., XXX, 293. Décret n° 7828. Minute signée Clauzel (C 290, pl. 904, p. 8).

(2) Habitant Agen.

bulletin (1), renvoi au comité d'instruction publique (2).

[*S.L.u.d. A la Conv.*] (3)

Le culte le plus essentiel pour un peuple libre est le culte de la Raison : il ne peut être suppléé, aucun autre ne lui est préféré, sans qu'il entraîne après soi l'esclavage.

Voilà pourquoi la superstition et la tyrannie proscrirent la Raison. Voilà pourquoi la Convention a du en établir le culte. S'il ne peut être négligé ce culte, sans que la liberté soit compromise : quel motif puissant pour que la France s'y dévoue entièrement et pour toujours.

Pénétré en mon particulier de l'importance d'un tel dévouement je me suis empressé d'offrir à la raison mon hommage. Je l'adresse à la Convention pour justifier de mon amour pour la liberté et des principes qui le fondent ».

TERME.

#### HOMMAGE A LA RAISON (4)

Citoyens.

Le jour du triomphe de la Raison est arrivé; heureux les hommes dont elle sera le seul guide! heureux le peuple que régira son empire!

Les peuples et les hommes respecteront, dans les droits d'autrui, les droits qui leur sont propres; leur intérêt particulier, dans celui des autres.

La concorde et la paix remplaceront parmi eux la discorde et la guerre.

Les lois, les mœurs, ne seront plus que le résultat et l'expression de l'intérêt général.

L'homme injuste qui cherche à étendre ses droits et son bien-être au préjudice des droits et du bien-être de ses semblables: celui qui abuse de ses moyens, de ses facultés, pour s'approprier des droits, des avantages communs à tous; l'égoïste qui ne voit que soi, qui ne s'occupe que de ses intérêts, qui fait tous ses efforts pour subordonner à son contentement, à sa satisfaction, à ses goûts, tout ce qui l'approche, tout ce qui l'entoure; l'ambitieux qui voudroit envahir le monde entier; l'homme avide qui voudroit se l'approprier; le despote dont l'autorité n'a de bornes que son caprice; le despote, l'égoïste, l'homme avide, l'ambitieux, l'usurpateur, ne sont pas moins insensés que nuisibles.

Il est dans la nature que l'homme qui souffre de l'injustice et de la cupidité d'un autre homme, s'efforce non seulement de s'en mettre à l'abri, mais qu'il tourne sa haine et sa vengeance contre ceux qu'il reconnoît pour être les auteurs des maux et des privations qu'il éprouve. Cependant, malgré ce sentiment naturel à l'homme, qui le porte à s'élever contre l'injustice et l'oppression, comment, pourquoi l'espèce humaine, presque en entier, a-t-elle, jusqu'à ce jour, existé dans l'opprobre et la misère? a-t-elle resté le jouet et la victime d'un petit nombre de fourbes et de scélérats. Enseveli dans une nuit profonde, le voile épais des préjugés et de l'erreur couvroit la terre entière.

Organisés d'une même manière, doués de facultés semblables, assujettis à des besoins égaux, nous étions séparés en diverses classes, comme si nous eussions différé de nature et d'espèce.

La plupart d'entre nous, tels que des troupeaux de bêtes que l'industrie humaine approprie à ses besoins, étoient livrés à la voracité d'un petit nombre d'êtres privilégiés, qui s'abreuvoient de notre sang, qui s'engraissoient de notre substance.

Telle étoit la situation affreuse dans laquelle nous existions, lorsque n'aguères, la Raison a secoué son flambeau; un rayon de lumière a éclairé l'horizon de France; la France a vu qu'un petit nombre d'insectes rongeoient la chartre des droits de l'homme; elle a écrasé ces insectes: soudain l'Egalité et la Liberté ont plané sur elle; le trône de la tyrannie a été renversé, le joug de l'esclavage a été rompu; chacun de nous s'est ressaisi des droits qu'il tenoit de la nature.

Citoyens, voilà l'effet heureux du premier rayon de lumière qu'a répandu sur la France le flambeau de la Raison. Arrachons le bandeau qui couvre encore nos yeux, et qu'ils s'ouvrent pour toujours à sa lumière salutaire; saisissons, mettons à profit ses bienfaits, pour renverser les obstacles qui nous ont empêchés de nous élever plus tôt au comble du bonheur, au faite de la félicité où la nature nous appelle.

Citoyens, si désormais la nature et la raison deviennent nos seuls guides, de quel bonheur nous allons jouir! quelle gloire nous attend! Je vois les peuples accourir en foule d'un pôle à l'autre pour s'unir, s'identifier à nous, pour partager nos heureuses destinées: j'entends les nations, à l'envi, et les races futures célébrer, par les plus vifs accents de la reconnaissance, les bienfaits que nous leur auront transmis.

Citoyens, pour que notre patrie ait le droit de prétendre à cette récompense, il est nécessaire de déchirer le voile des préjugés et de l'erreur; il faut étouffer l'hydre affreuse de la superstition et du fanatisme; unissons nos efforts pour la terrasser: qu'il tombe, le monstre, et qu'il périsse sous nos coups! qu'avec lui disparaissent les vaines frayeurs d'une autre vie!

Craintes fantastiques, grossiers prestiges de l'erreur, fuyez loin de la terre de la Liberté! la Raison vous proscrie, les chaînes de la servitude furent toujours l'ouvrage de la terreur qu'enfanta l'ignorance.

Citoyens, nous voulons êtres libres: eh bien! chassons, expulsions quiconque nous demande d'immoler la Raison. Un tel sacrifice seroit le sacrifice de la Liberté: compagnes inséparables, tout ce qui choque la Raison devient une atteinte à la Liberté; le sacrifice de la Raison ne peut être demandé que par celui qui veut notre esclavage, nous soumettre à sa volonté et nous placer sous sa dépendance.

Dépouillons-nous de ces préjugés absurdes dont nous avons été jusqu'à présent bercés; préjugés qui, fondés sur l'abnégation du jugement et du bon sens, représentent comme dangereux les dons faits à l'homme par la nature; préjugés, qui, dans l'espoir d'une vie inconnue, éloignent de nous les moyens de félicité qui sont essentiels à notre existence: désormais, éclairés par le flambeau de la Raison, reconnaissons combien est fabuleuse l'histoire sur laquelle reposent les systèmes superstitieux de toutes les sectes religieuses, implantées sur le judaïsme. Cette dégradation imaginaire de l'espèce humaine, inventée

(1) B<sup>17</sup>, 13 pluv. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>).

(2) P.V., XXX, 293.

(3) F<sup>17</sup>, 1009<sup>B</sup>, pl. 1, p. 2033.

(4) Broch. in-16, 29 p. impr. à Agen chez la v<sup>ve</sup> Noubel et fils aîné (F<sup>17</sup>, 1009<sup>B</sup>, pl. 1, p. 2033).